

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES – VERSAILLES 2009

- L'inscription est à retourner même en l'absence de réservation hôtelière. Nous avons besoin de connaître les participants de chaque demi-journée.
- La « Solitude » ferme ses portes à 22 h. Prévoir votre arrivée avant.
- La dislocation a lieu à 16 h 30 après la messe. Si les horaires de transport ne le permettent pas à certains, il y aura possibilité de rester coucher mais pas de dîner.
- La participation demandée aux frais d'animation est de 30 à 40 € (coût moyen : 35 €) selon les possibilités de chacun.
- Prix de l'hébergement : repas midi = 13.50 € repas soir = 11.50 €
Nuit + petit déjeuner = 15.50 € location draps = 4 €
- Les frais de séjour seront à régler sur place le dimanche, de préférence par chèque bancaire.
- Il est **IMPORTANT** de rappeler que tout repas commandé devra être réglé.
- Une péréquation sera ouverte, tout particulièrement pour ceux qui ont de lourds frais de voyage.

ITINERAIRES D'ARRIVEE A LA SOLITUDE

Par le train : départ de Paris-Montparnasse

Gare de VERSAILLES-CHANTIER.

En sortant de la gare, traverser l'esplanade, puis aller droit devant dans l'avenue Benjamin Franklin.

Au bout de l'avenue Franklin, prendre à droite dans l'avenue de Paris.

« La Solitude » se trouve du côté droit de l'avenue.

Temps approximatif du trajet : 10 minutes à pied.

En métro et en bus :

A la station de métro PONT DE SEVRES, prendre l'autobus 171 et descendre à l'arrêt VERSAILLES/MERMOZ.

Fréquence de l'autobus : toutes les 10 minutes.

⇒ **Talon-réponse à renvoyer avant le 3 novembre**

⇒ **à Mess'AJE International, 60 bld Vauban BP 109 59016, LILLE CEDEX**

Contact possible aussi après le 06/11/09 auprès de François ROSSIGNOL (tél. 01 47 09 56 26 – mail : f-mj.rossignol@orange.fr)

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

E.mail

participera à la réunion de formation des 21/22 novembre 2009

OUI

NON

Réservation Hôtellerie (remplissez les cases d'une croix)

	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Repas de midi				
Repas du soir				
Nuitée + petit.Déjeuner				

Observations :

- certaines chambres étant à 2 lits, force nous est faite d'organiser la cohabitation. Merci à ceux qui en acceptent le principe d'indiquer ou pas le nom de la personne souhaitée.
- Indiquez ici vos contraintes particulières